

Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR

Je soussigné **Philippe JANVIER** IA-IPR de Mathématiques et DA du SNIA-IPR de l'académie de La Réunion, muté dans l'académie de BORDEAUX à la rentrée scolaire 2015, adhérent du SNIA-IPR depuis mon entrée dans le métier et à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR.

Je m'engage, en cas d'élection, à participer régulièrement aux réunions du BN et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres du Bureau National, en conformité avec le statut et le règlement intérieur du SNIA-IPR.

Profession de foi de Philippe JANVIER

L'exercice du mandat de DA du SNIA-IPR de l'académie de La Réunion pendant cinq années, notamment durant une période passée de gouvernance contraire, a forgé chez moi des convictions et une éthique syndicale forte.

La responsabilité de dossiers académiques transversaux, Socle commun et Education prioritaire, m'ont permis de concevoir les nécessités de changement qu'il reste à accompagner.

Par le caractère primordial des leviers pédagogiques, le renforcement du positionnement des IA-IPR à l'appui de la politique et au cœur de la gouvernance académique est désormais devenu une urgence.

En tant que pilotes pédagogiques à même d'apporter de la qualité au système - par leur expertise disciplinaire, leur vision académique et leur hauteur de vue - les IA-IPR ne sauraient être la variable d'ajustement d'un grand corps de l'encadrement confondant le conceptuel avec l'organisationnel.

Je m'engage à défendre au sein du bureau national du SNIA-IPR l'avenir du corps des IA-IPR dans l'intérêt général et pour la qualité du service public d'éducation.

A Saint-Denis, le 22 mai 2015



Philippe JANVIER

ADRESSER CETTE FICHE à Bernard LEHALLE, vice-président du SNIA-IPR:
par courriel bernard.lehalle@orange.fr avant le 22 mai, délai de rigueur